



Dans ces conditions, la Conférence doit nous aider à continuer de renforcer le système commercial multilatéral incarné par l'OMC et à en envisager la projection vers l'avenir.

Pour cela, nous devons d'abord signaler l'importance d'une application plus complète et effective, par les Membres, des Accords de l'OMC, notamment du respect de ce qui a déjà été convenu, y compris les délais, de manière que les contributions de tous permettent aussi à tous les participants à l'OMC de bénéficier pleinement des chances que leur offre le système multilatéral.

A partir des travaux que nous aurons consacrés à l'examen de l'application de ce qui a déjà été convenu, qui comprend des prévisions pour l'avenir, nous espérons que les travaux de cette Conférence, auxquels préside l'esprit de consensus, nous permettront de mettre en marche un processus adéquat pour progresser dans la libéralisation du commerce